



Comité de Direction de l' AISOL
1863 Le Sépey

**Le Comité de direction aux membres
du Conseil Intercommunal de l' AISOL**

Préavis n° 4/2016 du Comité de direction au Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 4, chiffre 8 de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le Comité de direction sollicite de votre Conseil une autorisation générale de plaider dans les conflits qui pourraient surgir au cours de la législature 2016-2021.

L'autorisation demandée s'étend à toutes instances judiciaires et quelle que soit la valeur litigieuse de la procédure en cause. Le but de cette autorisation est de permettre à l'exécutif chargé de sauvegarder au mieux les intérêts de l'Association, d'intervenir en justice avec rapidité compte tenu de délais souvent extrêmement courts.

Cette disposition permet également au Comité de direction de respecter une certaine discrétion afin de ne pas nuire à l'une ou l'autre des parties en présence et de ne pas avoir à dévoiler – par préavis ou en séance publique – ses moyens et arguments dans l'affaire en cause.

Comme il se doit, le Comité de direction renseignera le Conseil intercommunal sur l'usage qui aura été fait de cette autorisation générale

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE
DES ORMONTS ET LEYSIN DANS SA SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2016**

- Vu** le préavis No 4/2016 du 6 octobre 2016 ;
- Ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- Attendu** considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

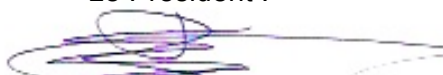
DECIDE

D'accorder au Comité de direction, pour la législature 2016-2021, une autorisation générale de plaider pour tout litige impliquant l'Association Intercommunale scolaire des Ormonts et Leysin.

Approuvé par le comité de direction dans sa séance du 12 octobre 2016.


AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Eric Barroud

La Secrétaire :



Micheline Nauer

Répondant du Comdir AISOL : Eric Barroud